



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)

(Révision : 09/02/2015)

Section 1 Identification de la substance / préparation et de la Société / entreprise.

1.1 Identificateur de produit

Type de produit : durcisseur de die sur lequel peindre

Nom commercial : P.D.Q. Die Hardener

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit : durcisseur de die sur lequel peindre

Utilisations déconseillées : réservé à un usage professionnel.

1.3 Coordonnées du fournisseur de la substance ou du mélange

Fabricant :

Whip Mix Corporation
361 Farmington Avenue
Louisville, Kentucky, USA 40209
Numéro de téléphone d'urgence : (502) 637-1451
Numéro de télécopie : (502) 634-4512

Importateur de l'UE

Whip Mix Europe GmbH
Wißstrasse 26 – 28
D – 44137 Dortmund
Allemagne
+49 (0) 231 / 567 70 8-0

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Transports d'urgence : *CHEMTREC 1(800) 424-9300 (États-Unis et Canada)*
Appels internationaux : 1- 703-527-3887 (les appels en PCV sont acceptés)

Autres informations produit : www.whipmix.com

Section 2 Identification des dangers.

2.1 Classification de la substance ou du mélange :

Classification CLP/SGH (1272/2008) :

Danger pour la santé	Dangers physiques	Dangers pour l'environnement
Irritation oculaire catégorie 2 (H319) Toxicité spécifique pour organes cibles - Exposition unique catégorie 3 (H336)	Liquide inflammable catégorie 2 (H225)	Ne présentant pas un danger

Classification UE (67/548/EEC) : Extrêmement inflammable (F), Irritant (Xi) R11, R36, R66, R67

2.2 Éléments d'étiquetage

Danger !



Contient de la méthyl isobutyl cétone
H225 Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Prévention

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
Décharge statique.

P261 Éviter de respirer les brouillards, les vapeurs ou les aérosols.
P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

Intervention

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.

P370 + P378 En cas d'incendie : utiliser un brouillard d'eau, de la mousse antialcool, du dioxyde de carbone ou un produit chimique sec pour l'extinction.

Informations supplémentaires d'étiquetage :

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

EUH208 Contient du méthacrylate de méthyle. Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers : aucun

Section 3 Composition / informations sur les composants.

Substance	N° CAS / Numéro CE	%	Classification UE (67/548/EEC)	Classification CLP/SGH (1272/2008)
Méthyl éthyl cétone	78-93-3 / 201-159-0	>80	F, Xi R11, R36, R66, R67	Flam Liq 2 H225 Eye Irrit 2 H319 STOT SE 3 H336 EUH066
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	<1	F, Xi R11, R36/38, R43	Flam Liq 2 H225 Skin Irrit 2 H315 Skin Sens 1 H317 STOT SE 3 H335

Voir la section 16 pour le texte intégral des classifications SGH et UE.

Section 4 Mesures de secours d'urgence.

4.1 Description des mesures de secours d'urgence

Inhalation : déplacer la personne exposée à l'air frais. Si l'irritation ou tout autre symptôme persiste, consulter un médecin.

Yeux : rincer avec de grandes quantités d'eau pendant plusieurs minutes en tenant les paupières écartées. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Peau : laver la peau à l'eau savonneuse. Si une irritation se développe ou persiste, consulter un médecin.

Ingestion : en cas d'ingestion, rincer la bouche à l'eau. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente ou souffrant de convulsions. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.

4.2 Les principaux symptômes et effets, aigus et différés : cause une irritation des yeux. Le contact prolongé avec la peau peut causer une irritation et dessèchement de la peau. L'inhalation de vapeurs ou brouillards peut causer une irritation respiratoire et des effets sur le système nerveux central. L'ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la diarrhée.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : des soins médicaux immédiats ne sont pas requis sous des conditions normales d'utilisation.

Section 5 Mesures de lutte contre l'incendie.

5.1 Moyens d'extinction : utiliser un brouillard d'eau, de la mousse antialcool, du dioxyde de carbone ou un produit chimique sec.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange : ce produit est extrêmement inflammable et forme des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se déplaceront le long des surfaces jusqu'à des sources d'inflammation éloignées, puis provoqueront un retour de flamme. Les récipients fermés risquent d'exploser s'ils sont exposés à des chaleurs extrêmes.

5.3 Conseils aux pompiers : les pompiers doivent porter un équipement de secours complet et un appareil respiratoire

autonome à pression positive homologué. Refroidir les récipients exposés au feu par pulvérisation d'eau.

Section 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel.

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : évacuer la zone de déversement et tenir à l'écart le personnel non-protégé. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Ventiler la zone avec du matériel antidéflagrant. Porter des vêtements de protection appropriés, tel que décrit dans la section 8.

6.2 Précautions environnementales : signaler les déversements comme l'exigent les autorités locales et nationales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : contenir et collecter à l'aide de matières absorbantes inertes et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Utiliser des outils et des équipements anti-étincelles. Si le déversement ne s'est pas enflammé, utiliser un brouillard d'eau pour disperser les vapeurs et protéger le personnel qui tente de colmater la fuite. Ne pas évacuer par les égouts !

6.4 Référence à d'autres sections : voir la section 8 pour équipement de protection individuelle et la section 13 pour informations sur l'élimination.

Section 7 Manipulation et stockage.

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs. Porter des vêtements et de l'équipement de protection, tel que décrit dans la section 8. Utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Laver soigneusement à l'eau savonneuse après manipulation. Garder les récipients hermétiquement fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Tenir le produit à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toutes autres sources d'inflammation. Défense de fumer dans les zones de stockage ou d'utilisation. Utiliser avec des outils anti-étincelles et du matériel antidéflagrant. Assurer une liaison équipotentielle et une mise à la terre des récipients pour transfert.

Les récipients vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Suivre toutes les précautions FDS lors de la manipulation de récipients vides.

Stocker conformément aux réglementations pour le stockage des liquides inflammables. Stocker dans un endroit sec et bien ventilé, à l'écart de la chaleur, de la lumière directe du soleil et de toutes les sources d'inflammation. Stocker à l'écart des oxydants et d'autres matières incompatibles. Protéger contre les dommages physiques.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Utilisations industrielles : aucune identifiée

Utilisations professionnelles : durcisseur de die sur lequel peindre

Section 8 Contrôles de l'exposition / protection individuelle.

8.1 Paramètres de contrôle :

Méthyl éthyl cétone	200 ppm TWA, 300 ppm STEL TLV ACGIH 200 ppm TWA, 300 ppm STEL VELP Belgique 200 ppm TWA, 300 ppm STEL VLEP France 200 ppm TWA, 200 ppm STEL MAK allemande 590 mg/m ³ TWA, 900 mg/m ³ STEL VELP Pays-Bas 200 ppm TWA, 300 ppm STEL VELP Irlande 200 ppm TWA, 300 ppm STEL VLEP Italie 200 ppm TWA, 300 ppm STEL VELP Espagne 50 ppm TWA, 100 ppm STEL VLEP Suède 200 ppm TWA, 300 ppm STEL VELP R-U
Méthacrylate de méthyle	50 ppm TWA, 100 ppm TWA TLV ACGIH (sensibilisant) 50 ppm TWA, 100 ppm STEL VELP Belgique 50 ppm TWA, 100 ppm STEL VLEP France 50 ppm TWA, 100 ppm STEL MAK allemande 100 ppm TWA VLEP Pays-Bas 50 ppm TWA, 100 ppm STEL VELP Irlande 50 ppm TWA, 100 ppm STEL VLEP Italie 50 ppm TWA, 100 ppm STEL VELP Espagne 50 ppm TWA, 150 ppm STEL VLEP Suède 50 ppm TWA, 100 ppm STEL VELP R-U

8.2 Contrôles de l'exposition :

Procédures de surveillance recommandées : aucune.

Contrôles d'ingénierie appropriés : utiliser une ventilation aspirante locale adéquate afin de maintenir les

expositions inférieures aux limites d'exposition professionnelle.

Mesures de protection individuelle

Protection respiratoire : si l'exposition excède les limites, il faudrait utiliser un appareil de protection respiratoire homologué contre les vapeurs organiques, qui sera approprié à la forme et à la concentration des contaminants. La sélection et l'utilisation de l'équipement respiratoire doivent être conformes aux réglementations applicables et aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Protection de la peau : pour un usage prolongé, porter des gants en caoutchouc butyle.

Protection des yeux : lunettes de protection chimique en cas de possibilité d'éclaboussures.

Autres : vêtements imperméables, au besoin, pour éviter la contamination des vêtements personnels.

Section 9 Propriétés physiques et chimiques.

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence : liquide transparent jaune clair

Odeur : odeur sucrée.

Seuil olfactif : 0,27 (méthyl éthyl cétone)

pH : n'est pas disponible.

Point de fusion / point de congélation : n'est pas disponible.

Point d'ébullition : 173,5 °F (78,6 °C)

Point d'éclair : 43 °F (6,1 °C)

Taux d'évaporation : >1 (alcool butylique =1)

Inflammabilité (matières solides, gazeuses) : non applicable.

Limites d'inflammabilité : LIE : 1,8 %

LSE : 11,5 %

Pression de vapeur : 80 mmHg à 20 °C

Densité de vapeur (l'air = 1) : >1

Densité relative : 0,95-1,0

Solubilité dans l'eau : appréciable.

Coefficient de partage : n-octanol / eau : n'est pas disponible.

Température d'auto-inflammation : n'est pas disponible.

Température de décomposition : n'est pas disponible

Viscosité : non applicable.

Propriétés explosives : non applicable.

Propriétés oxydantes : non applicable.

9.2 Autres informations : aucune donnée disponible.

Section 10 Stabilité et réactivité.

10.1 Réactivité : aucune connue.

10.2 Stabilité chimique : stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses : la méthyl éthyl cétone peut réagir violemment avec les oxydants puissants et les acides inorganiques causant un risque d'incendie et d'explosion. La méthyl éthyl cétone peut attaquer certains plastiques.

10.4 Conditions à éviter : tenir à l'écart de la chaleur et de toutes sources d'inflammation.

10.5 Matières incompatibles : éviter les agents oxydants, les acides inorganiques, le cuivre, le peroxyde d'hydrogène, le chloroforme et les halogènes.

10.6 Produits de décomposition dangereux : la décomposition thermique peut produire du monoxyde de carbone et du dioxyde de carbone.

Section 11 Informations toxicologiques.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques :

Effets potentiels sur la santé :

Yeux : peut causer une irritation avec rougeur, larmoiement et sensation de brûlure.

Peau : le contact prolongé peut causer une irritation et dessèchement de la peau. Le méthacrylate de méthyle peut causer une réaction allergique de la peau.

Ingestion : l'ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale et des muqueuses et la dépression du système

nerveux avec des symptômes de maux de têtes, de vertiges, de douleurs abdominales, de nausées, de vomissements et d'inconscience.

Inhalation : l'ingestion de vapeurs peut causer une irritation respiratoire et des muqueuses et la dépression du système nerveux avec des symptômes de maux de têtes, de vertiges, de somnolence, de fatigue, de nausées, d'essoufflements, de confusion mentale et d'inconscience.

Effets chroniques sur la santé : aucune connue.

Mutagénicité : aucun des composants n'a été décelé de causer une activité mutagène.

Toxicité reproductive : aucun des composants n'a été décelé de causer une toxicité reproductive ou développementale.

Cancérogénicité : aucun des composants de ce produit n'est répertorié comme carcinogène par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.

Données sur la toxicité aiguë :

Méthyl éthyl cétone : DL50 orale rat 2 054 mg/kg ; DL50 cutanée lapin- >8 000 mg/kg ; CL50 inhalation rat- >5 000 ppm/6 h

Section 12 Données écologiques.

12.1 Écotoxicité :

Méthyl éthyl cétone : 96 h CL50 Pimephales promelas 2 993 mg/L, 48 h DL50 Daphnia magna 3,8 mg/L, 96 h CE50 Pseudokirchneriella subcapitata 2 029 mg/L

12.2 Persistance et dégradabilité : la méthyl éthyl cétone est facilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation : la méthyl éthyl cétone a une mesure de BCF de 3, ce qui semble indiquer que la capacité de bioconcentration dans les organismes aquatiques est faible.

12.4 Mobilité dans le sol : la méthyl éthyl cétone est extrêmement mobile dans le sol.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB : n'est pas requis.

12.6 Autres effets néfastes : n'est pas requis.

Section 13. Considérations relatives à l'élimination.

13.1 Méthodes de traitement des déchets : éliminer conformément aux réglementations locales et nationales.

Section 14. Informations relatives au transport.

	14.1 Numéro de l'ONU	14.2 Désignation officielle de transport ONU	14.3 Classe(s) de danger	14.4 Groupe d'emballage	14.5 Dangers pour l'environnement
US DOT	UN1193	Solution éthyl méthyl cétone	3	PG II	
TMD Canada	UN1193	Solution éthyl méthyl cétone	3	PG II	
ADR/RID UE	UN1193	Solution éthyl méthyl cétone	3	PG II	
IMDG	UN1193	Solution éthyl méthyl cétone	3	PG II	
IATA/OACI	UN1193	Solution éthyl méthyl cétone	3	PG II	

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: non applicable.

14.7 Transport en vrac conformément à l'Annexe III de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC : ne s'applique pas – le produit n'est transporté que sous forme préemballée.

Section 15 Informations réglementaires.

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Inventaires internationaux de produits chimiques

L'Australie : tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire AICS (Australian Inventory of Chemical Substances) ou exemptés.

Loi canadienne sur la protection de l'environnement : tous les composants de ce produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS) canadienne ou exemptés.

La Chine : tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances in China) ou exemptés.

L'Union européenne : tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire EINECS ou exemptés.

Le Japon : tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire ENCS (Japanese Existing and New Chemical Substances).

La Corée : tous les composants de ce produit sont répertoriés dans la liste KECL (Korean Existing Chemicals List) ou exemptés.

Les Philippines : tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances) ou exemptés.

Taiwan : tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire NECSI (Taiwan National Existing Chemical Substance Inventory).

Les États-Unis : tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire TSCA (US Toxic Substances Control Act).

16. Autres Informations.

Séries de l'UE et phrases de risque à titre de référence (voir les sections 2 et 3)

F Extrêmement inflammable

Xi Irritant

R11 Extrêmement inflammable

R36 Irritant pour les yeux.

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Classification CLP/SGH et phrases H à titre de référence (voir la section 3)

Flam Liq 2 Liquide inflammable catégorie 2

Eye Irrit 2 Irritation oculaire catégorie 2

Skin Sens 1 Sensibilisation cutanée catégorie 1

Eye Irrit 2 Irritation oculaire catégorie 2

STOT SE 3 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique catégorie 3

H225 Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Établi(e) par :

Denise A. Deeds

Traduction par : Global Languages & Cultures, Inc.

Date : le 25 mars 2015

Date : 06.07.15